

## Recupérais des domages et interé

Par nyna78, le 09/03/2010 à 23:53

Bonjour,

mon mari a étais victime d'agression un jugement a étais rendu le 14 février 2006 il devais avoir 1500 € de dommage et intérêt la personne a étais jugé par défaut n'étant pas présent il na jamais fais ses 4 mois et mon marie a eu 50 € il y a 3 mois sois disant que cette personne etais au RMI mes comment faire pour récupérais cette somme avec tout mes remerciment

Par chris\_ldv, le 16/03/2010 à 16:12

Bonjour,

Faites appel à un huissier de justice.

Cordialement,

Par cloclo7, le 17/03/2010 à 22:24

Bonjour,

il existe maintenant le SARVI, qui est un service qui permet le recouvrement des condamnations.

Ce service verse une avance sur indemnité et ensuite s'occupe du recours.

enseignez-vous auprès de CIVI